



Projet Hinkley Point

**Le contexte créé par le Brexit impose la prudence.
Il est plus que jamais judicieux de reporter la décision
d'investissement !**

Le 23 juin 2016, le peuple britannique a décidé, dans le cadre d'un référendum, de quitter l'Union européenne. Cette décision historique ouvre une période de profondes incertitudes, tant politiques qu'économiques. Pour la CFE Energies, ces incertitudes sont suffisamment importantes pour différer la décision d'investissement à Hinkley Point, ce qui relève du bon sens. Elle appelle donc l'entreprise et le Gouvernement à préférer la prudence à la précipitation.

Quelques heures après le choc politique créé par le vote du peuple britannique en faveur du Brexit, le Président de la République a déclaré que le « *Divorce* » du Royaume-Uni avec la famille européenne sera « *douloureux* » et que « *les conséquences sont extrêmement graves* », considérant qu'il fallait agir vite et bien dans l'intérêt de l'Union européenne. Et comme l'ont rappelé Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, et Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, « *on est soit dedans, soit dehors* ».

A l'évidence, le Brexit est un événement d'ampleur dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences, au Royaume-Uni comme au sein de l'Union européenne. Le Brexit crée un contexte durable d'incertitudes politiques et économiques majeures.

Par l'important volume d'investissements qu'il représente et par la capacité de l'économie et des consommateurs britanniques à soutenir le niveau du Contract for Difference, le projet d'investissement dans deux réacteurs EPR à Hinkley Point ne peut être dissocié du contexte économique incertain généré par le Brexit. Les incertitudes quant à l'avenir de la livre sterling, qu'illustre sa chute spectaculaire vendredi, ne peuvent pas non plus être sans conséquence pour un projet qui engage les fonds propres d'EDF.

Il en va de même du contexte politique incertain tant britannique qu'europpéen du fait du caractère par nature politique des questions énergétiques et en particulier nucléaires. Quelle sera la position du futur gouvernement britannique ? Quel avenir à l'avis de la Commission européenne sur ce projet comme aux recours autrichiens et luxembourgeois en cours ? Quelle est la capacité d'un gouvernement gérant les affaires courantes à engager le Royaume-Uni dans un projet aussi important ? Nul ne le sait aujourd'hui alors que c'est déterminant pour l'avenir d'Hinkley Point.

Personne ne peut aujourd'hui prétendre que le contexte économique et politique plus qu'incertain créé par le Brexit n'a aucun impact sur le projet Hinkley Point. Pour la CFE Energies, l'importance de ce projet comme l'engagement des fonds propres d'EDF sur lequel son financement repose aujourd'hui imposent une prudence qui doit conduire à ne pas se précipiter dans l'inconnu.

**LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !**

CFE-CGC ÉNERGIES

59 rue du Rocher
75008 PARIS

www.cfe-energies.com
presse@cfe-energies.com